

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 144 (2023)
Heft: 7

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mai 2023

Le petit coléoptère des ruches à nouveau sous surveillance

01.05.2023, Keystone ATS / Agence Télégraphique Suisse

La Confédération a relancé, ce 1^{er} mai, le programme de surveillance du petit coléoptère des ruches. Des apiculteurs spécialement recrutés et formés inspecteront leurs ruchers chaque quinze jours, jusqu'à la fin octobre. Le petit coléoptère des ruches est un dangereux parasite pour les abeilles, comme le rappelle l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (BLV).

L'objectif des contrôles est d'identifier et de combattre une potentielle introduction de cet organisme nuisible à un stade précoce. Les apiculteurs recrutés par les services vétérinaires cantonaux afin d'effectuer cette mission mettront en place des pièges. Le réseau de contrôle couvre toutes les régions du pays. Présent en Italie depuis 2014 Selon l'Office fédéral, le petit coléoptère des ruches (*Aethina tumida*) s'est établi en Calabre dans le sud de l'Italie depuis 2014 et ne peut plus y être éradiqué. C'est pourquoi ce programme de détection précoce a démarré en Suisse dès 2015, pays où le coléoptère n'est encore jamais apparu.

L'OSAV part tout de même du principe que le parasite sera tôt ou tard introduit en Suisse. Le petit coléoptère des ruches est un insecte brun foncé de cinq à sept millimètres de long et de trois millimètres de large. Il affecte les abeilles mellifères et les bourdons. Les coléoptères adultes et les larves mangent du miel, du pollen et de préférence du couvain d'abeille. Risque de graves dégâts Si ces coléoptères parviennent à affaiblir une colonie d'abeilles, le miel commence à fermenter et les rayons s'effondrent.

La colonie infestée doit alors être détruite ou tout du moins quitter la ruche. Le petit coléoptère des ruches s'attaque également au matériel apicole stocké. A contrario, il ne représente aucun danger pour l'homme. Les coléoptères pullulent jusqu'à 15 kilomètres des ruches infestées. Dans sa région d'origine en Afrique sub-saharienne, l'insecte ne cause que peu de dégâts.

Au fil du temps, il s'est déporté vers l'Amérique du Nord, l'Australie, l'Egypte et le sud de l'Europe. Une infestation au Portugal avait été notamment rapidement éradiquée en 2004.



Le Salon des inventions récompense la protection des abeilles

02.05.2023, Tribune de Genève, LDI

Le Grand Prix du Salon international des inventions de Genève a été attribué à Sébastien Floquet et Aneta Ozieranska, de l'Université de Versailles à Saint-Quentin-en-Yvelines. Les chercheurs ont développé une molécule alimentaire non toxique inspirée par des enzymes naturelles afin de protéger les abeilles des agressions externes. Celle-ci favorise le développement des colonies et réduit leur mortalité, écrit le Salon international des inventions de Genève, dont la 48^e édition a rassemblé 22'000 personnes le week-end dernier à Palexpo.

Mexique : hécatombe d'abeilles dans le Yucatán causée par un insecticide

22.05.2023 Keystone ATS / Agence Télégraphique suisse

L'utilisation indiscriminée d'un puissant insecticide a provoqué une véritable hécatombe d'abeilles dans l'Etat mexicain du Yucatán (sud-est), entraînant de graves pertes économiques pour les apiculteurs de la région. Dans un rapport du Colegio de la Frontera Sur (Ecosur), le chercheur Remy Vandame indique que l'empoisonnement a été causé par une forte dose d'un insecticide appelé Fipronil, utilisé dans les cultures à risque, et dispersé par le vent au-delà de la zone d'utilisation. Les dommages ont été estimés par les spécialistes à environ 330 millions de pesos (environ 18 millions de dollars) en raison de la destruction de 3'335 ruches gérées par 80 apiculteurs. Concrètement, les villes de Suc-Tuc et Oxa, dans la péninsule du Yucatán, ont perdu 92 % de leurs ruches, précise le rapport. En outre « l'absence de processus de pollinisation » causée par la mort des abeilles a affecté « d'autres cultures comme le soja, le piment, la pastèque, l'orange et la mangue ». Enfin, M. Vandame a assuré qu'il s'agit de « l'un des cas les plus graves d'empoisonnement d'abeilles survenus dans la péninsule », qui est l'un des principaux producteurs de miel et de ses dérivés au Mexique.

